

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DAIRA DE RAS EL AIOUN

COMMUNE DE RAHBAT

NIF:0984 0525 50 467 18

Avis D'attribution Provisoire et l'infructuosité

Conformément Aux Loi N° 23-12 Du 5 Aout 2023 Fixant Les Règles Générales Relatives Aux Marchés Publics Et Décret Présidentiel N° 15-247 Du 16/09/2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public.

Il Est Porte A La Connaissance Des Soumissionnaires Ayant Participé A L' D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°03/2026 .Paru En Date Du 04/01/2026 Dans Les Quotidien " عالم الأهداف " Et Le Quotidien " le médiateur maghrébin " .Et Aussi Au Bomop ;Relatif Au Projets Ci-dessous ; Qu'a L'issue De L'évaluation Des Offres Le 03/03/2026 ;Les Projet Est Attribue Provisoirement et l'infructuosité Au Soumissionnaire Suivant:

Intitulé du projet	Entreprise retenue	N . I . F	Montant T.T.C	NOTE TECH	DEL AI	critère de choix
LOT N°01: AMENAGEMENT URBAIN DES ROUTES MENANT VERS LA RUE DU CHAHID FERHAT MABROUK BEN AHMED	CHENNA INVEST ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE OULED SI SLIMANE BATNA	002305022676311	دج 10.545.780.00	70/40	02 mois	MOINS DISANT QUALIFIE TECH
LOT N°02: ENTRETIEN DE LA ROUTE RN 78-OULED KETFI SUR 1.7 KM	E.G.T.P.H KHANTI AMMAR BARIKA BATNA	176055300185118	دج 9.722.895.00	/51.33 70	03 mois	MOINS DISANT QUALIFIE TECH
LOT N°03: ENTRETIEN DE DES ROUTES OULED GUEBOUDJ NORD	E.T.P. ZIDENI LAZHAR BARIKA BATNA	1712515000085182	دج 7.756.063.00	70/47	03 mois	MOINS DISANT QUALIFIE TECH
LOT N°04: ENTRETIEN ET REHABILITATION DE LA ROUTE RELAINT QUARTIER RAHBAT – LIMITE DE LA WILAYA DE SETIF (LES POINTS NOIRS)	CHENNA INVEST ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE OULED SI SLIMANE BATNA	002305022676311	دج 12.770.009.00	70/47	02 mois	MOINS DISANT QUALIFIE TECH
LOT N°05: AMENAGEMENT DES ROUTES COMMUNLEJ	infructueuse					
LOT N°06: AMENAGEMENT URBAIN DES ROUTES MENANT VERS LA RUE DU CHAHID DRISS ELHOUSSEN BEN SALAH	infructueuse					

Conformément Au Article 82 Du Décret Présidentiel N° 15-247 Du 16/09/2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public. Les Soumissionnaires Non Retenues Disposent D'un Délai De Dix (10) Jours A Compter De La Date De Parution Du Présent Avis Pour Introduire Un Recours Auprès Du Comité Des Marchés Publics De L'APC De RAHBAT ,Ils Peuvent Aussi Se Rapprocher Du Service Contractant Pour Prendre Connaissance Des Résultats Détaillés De L'évaluation De Leur Offre Au Plus Tard Trois(03) Jours A Compter De La Date Du Parution Du Présent Avis .

RAHBAT le :.....
Le président de L'APC